

# ACTUALITÉS PHYTO Île-de-France

Hors série - Mars 2012

## Chenilles processionnaires



La région Ile-de-France est de plus en plus confrontée à des problèmes de santé publique, liés au développement des chenilles processionnaires :

- celle du pin, au sud de la région avec quelques foyers au-delà du front,
- celle du chêne, plutôt au nord et au centre de la région.

La carte ci-dessous présente les signalements et observations des dernières années.

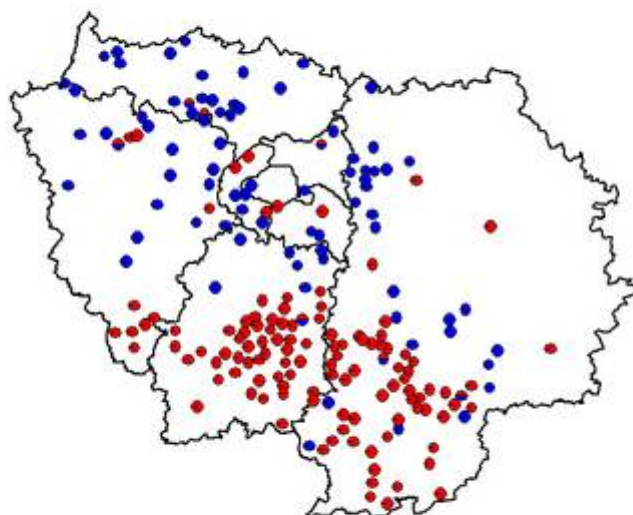
Suite à une table ronde organisée le 12 mars avec les représentants de communes touchées, et les services compétents, le préfet de Seine-et-Marne vient de prendre un arrêté (AP12PCAD31 du 26/03/2012) portant obligation d'élaborer et de mettre en oeuvre un plan de gestion aux fins de régulation des populations de chenilles processionnaires du chêne et du pin, sur 81 communes du département.

Vous trouverez ci-joint une copie de l'arrêté, et une plaquette d'information sur la problématique des chenilles processionnaires.



Les mesures mises en oeuvre devront privilégier les méthodes de brûlage, cerclage, de piégeage, de mise en place de nichoirs à mésanges... Le recours à des traitements ne pourra être réservé qu'aux situations les plus critiques. **Par ailleurs, l'arrêté du 31 mai 2011, interdit les épandages par voie aérienne, sans dérogation possible en l'absence d'agrément spécifique pour ce type de produits.**

## Les chenilles processionnaires en Ile-de-France



*P hotos DRIAAF-SRAL*

Directrice de la publication : Hélène DE COMARMOND

Rédaction : Bertrand HUGUET - Georges FOUILLEUX - Carole FOULON.

Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile-de-France / Service régional de l'alimentation

18, avenue Carnot 94234 CACHAN CEDEX

tél : 01-41-24-18-00 fax : 01-41-24-18-32

mél : sral.draf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr